

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNE DE MEZIERES SUR SEINE

PROJET DE DECLARATION DE PROJET EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté en date du 4 septembre 2015, le Maire de la commune de Mézières Sur Seine a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme portant sur la réalisation d'un projet d'intérêt général de plateforme de tri, transit, traitement et valorisation des matériaux et terres polluées.

Le dossier d'enquête et le registre seront déposés en mairie de MEZIERES pendant 32 jours consécutifs.

A cet effet, Monsieur Jean-Pierre LAVOILLOTTE, architecte honoraire, a été désigné comme commissaire-enquêteur et Monsieur Louis ROBIN, ingénieur retraité, a été désigné en qualité de suppléant par le Président du Tribunal Administratif.

L'enquête se déroulera à la mairie de Mézières Sur Seine du 5 octobre 2015 au 5 novembre 2015 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture. Durant cette période, le public pourra prendre connaissance de ce dossier. Le commissaire enquêteur recevra en personne le public en mairie les :

Lundi 5 octobre 2015 de 9h00 à 12h00

Mercredi 14 octobre 2015 de 14h00 à 17h00

Samedi 17 octobre 2015 de 9h00 à 12h00

Jeudi 5 novembre 2015 de 14h00 à 17h00

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie. Elles pourront également être adressées par courrier à l'attention de monsieur le commissaire enquêteur – Mairie de Mézières Sur Seine – Place du Commandant Grimblot – 78970 MEZIERES SUR SEINE.

Les informations concernant ce projet pourront être demandées en Mairie auprès de monsieur le Maire ou du service Urbanisme.

L'arrêté prescrivant l'enquête publique contenant les modalités de consultation sera consultable en Mairie ou sur le site internet de la Mairie : www.mezieres78.com.

Toute personne pourra sur demande auprès de monsieur le Maire, à ses frais (tarifs de reprographie communaux), obtenir communication du dossier d'enquête publique.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant une durée de an à compter de la date de clôture de l'enquête publique, à la Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi que sur le site internet de la Mairie : www.mezieres78.com et à la Préfecture des YVELINES : 1 rue Jean Houdon 78000 VERSAILLES.